



SUD-HEH ☎ : 31 06 91  
 🌐 : <http://sud.hcl.free.fr>

### Plan blanc :

9 points :

- 1) zone et aire de tri à l'entrée de HEH, sans passer par le sas d'entrée du SMA.
- 2) Adaptation du nombre de bloc mobilisable en 1h, Bloc de G, bloc de V et bloc T.
- 3) Adaptation de capacité de déchoquage, transformation de 3 lits d'USC en déchoquage supplémentaire, donc 5 au lieu de 2. Sur le pavillon G
- 4) Lit de réanimation à transférer rapidement sur les autres sites en fonction des possibilités.
- 5) Nombre de lit d'hospitalisation mobilisable 45 lit en 1h et 70 lits



- en 2h. Les services concernés sont les suivants : D2, M, D3 et 11 lits sur N. Les services non utilisés actuellement seront équipés avec des chariots d'urgence.
- 6) Flux d'impliqués (personne dans l'environnement, des patients qui se présentent à l'hôpital, avec besoin de prise en charge par la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique seront reçu à la chapelle.
  - 7) Flux des familles des victimes au self.
  - 8) Gestion des ressources humaines rappelées ou venues spontanées devront se rendre à l'accueil de la CLIMA, pavillon R.
  - 9) Identification des victimes et patients (kit d'identification).

**Pour SUD : Nous avons dénoncé la teneur de la note de service diffusée par la direction qui ordonne aux agents de communiquer leurs coordonnées téléphoniques à leur encadrement ou directement à la direction. Que devienne nos numéros ? Où sont-ils stockés ? Par qui sont-ils directement accessible ? Cet**



### MENOTTES-PHONE

ordre ne se base sur aucun fondement juridique, la direction doit nous communiquer le texte de Loi qui nous obligerait à fournir nos numéros personnels... La CNIL a sont mot à dire ! Il est évident que les professionnels de santé se mobiliseront en cas de force majeure, les agents de l'AP-HP n'ont pas attendu un ordre pour se présenter dans leurs hôpitaux respectifs. Il aurait été plus pédagogique de la part de la direction d'expliquer le besoin de l'institution en cas de plan blanc et d'encourager les personnels dans cette démarche. SUD conseille de ne pas communiquer vos coordonnées téléphoniques à votre encadrement mais directement à la direction sous enveloppe cachetée en précisant que vous ne voulez être joint qu'en cas de plan blanc.

### Agent de sécurité et anti-malveillance :

Note de service sur quelques règles simples sur les colis abandonnés. Respect des horaires, surveillance, port du badge, renforcement des rondes dans les zones sensibles. Augmenter notre vigilance. La journée, ronde en lien avec les différents contrôles mais la nuit, systématiquement à 2. Déploiement prochain des contrôles d'accès au niveau des galeries et accès de pavillon.

**Pour SUD : Toujours des tâches en plus mais sans aucun moyen supplémentaire.**



## Lingerie :

Le nouveau profil de poste induit une charge de travail supérieure avec notamment le réajustement des armoires qui avait été enlevée dans le cadre de la nouvelle blanchisserie.

La direction annonce des tenues anonymes ce qui devrait pallier au manque de tenues professionnelles du personnel.

**Pour SUD : Il faut rappeler qu'à l'occasion de l'ouverture de la blanchisserie centrale, des postes de lingers avaient été supprimés. SUD a demandé des effectifs supplémentaires face à l'augmentation de la charge de travail. Profil de poste à revoir, pas de date et certains items ne sont pas appropriés.**

**Cette nouvelle blanchisserie est un échec, les moyens sont insuffisants. SUD a alerté le service d'hygiène et la médecine du personnel sur le risque infectieux qu'encourent les agents qui lavent leurs tenues professionnelles à leur domicile. Aucune réponse si ce n'est de reporter la faute sur la blanchisserie centrale.**



## Institut Médico-Légal :



Agents exposés au risque formol, achat d'une hotte mais matériel toujours pas installé, pour cause de locaux classés monument historique... Les services techniques de l'université ont été saisis, une demande d'autorisation de travaux est en cours.

Brancard hors d'usage, risque important d'AES car locaux inadaptés et exigus.

Problème de stockage des scellés qui contiennent du formol et stockage du formol.

A plus ou moins long terme le rapatriement de l'IML se ferait au bâtiment 10.

**Pour SUD : Nous avons alerté la médecine du travail sur les effets nocifs de travailler en présence d'émanation de formol. La médecine du travail a répondu qu'une mesure allait être faite début janvier pour évaluer la concentration du formol dans l'atmosphère.**

## Agent de stationnement :

Pas de prime en vue... toujours pas de planning... Et pour remercier de leur travail, suppression d'un poste... En cas de manque d'effectif, les barrières seront maintenues ouvertes !

## EPRD 2016 :

30 ETP + 2 ETP de gériatrie en moins... 3 % d'activité en plus au lieu de 1,5 % pour 2015 demandé. Il y aura l'équivalent d'une fermeture de service de chirurgie, voire 2 sur les HCL en 2016.

Perspective de 200 lits de chirurgie de fermé jusqu'à 2019.

## Postes aménagés :

Une pénalité est à payer car le quota n'est pas atteint pour les HCL mais HEH a les 8% de travailleurs handicapés. Les problèmes de garde d'enfants ne font plus partis des critères retenus pour être vus en commission médico-social.



31 06 91 / 04 72 11 06 91



heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr



<http://sud.hcl.free.fr/>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon